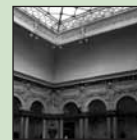


Les projets de l'agglomération Lausanne-Morges et de l'Ouest lausannois à découvrir samedi 14 novembre à l'EPFL. **p.8**



Pas d'indexation des salaires en 2010 L'indice des prix à la consommation a connu une chute de 0,8% en une année, mais l'échelle des salaires ne suivra pas cette pente en 2010 **p.2**

La mue du musée de zoologie coordonnée avec l'ouverture de l'exposition sur Darwin. **p.8**



La Gazette

N° 210 – 11 novembre 2009

Journal de la fonction publique



JOEL CHRISTIN

Une locomotive pour le projet du Musée des Beaux-Arts

Un comité de pilotage, composé d'une délégation paritaire du Conseil d'Etat, de la Municipalité de Lausanne et des CFE, conduira le projet de futur Musée cantonal des

Beaux-Arts. Ses neuf membres, dont Pascal Broulis, Anne-Catherine Lyon et François Marthaler pour l'Etat de Vaud, ont présenté l'organisation qui doit voir l'ancienne halle ferroviaire transformée

en Musée des Beaux-Arts. Au comité de pilotage seront attachés un comité exécutif et trois groupes de travail.

• Informations: www.vd.ch > culture > musées cantonaux > Futur musée des Beaux-Arts

Oser tous les métiers

Début août, le contrôle opérationnel de l'informatique cantonale a été repris par la DSI. Transition restée quasi imperceptible pour les utilisateurs. **p.6**

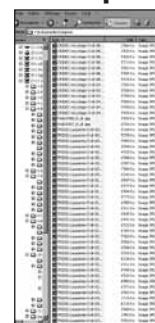


Simplifications à l'Etat

Le Conseil d'Etat a lancé une démarche de simplification de l'administration. Le chargé de cette mission explique qu'il s'agit d'une démarche subsidiaire à la planification financière, avec une réduction des dépenses de l'Etat de 70 millions de francs par an dès 2011. Elle sera notamment l'occasion de mettre en valeur les efforts déjà accomplis, de recenser les idées de simplification et de développer la cyberadministration. **p.3**

Stockage informatique

Les fichiers informatiques se multiplient vite dans les espaces de stockage de l'Etat. Cet espace sécurisé et à haut niveau de prestations n'est pas sans coûts. D'où l'utilité de faire le ménage, mais en suivant des règles concertées. **pp.4-5**



Bourse d'échange pour matériaux d'excavation

Afin de favoriser une meilleure gestion des matériaux excavés, l'Etat de Vaud met à disposition des services publics constructeurs et des entreprises du bâtiment/génie civil une bourse aux matériaux d'excavation. Gratuite et disponible sur internet, cette bourse facilite les échanges et vise à réduire les frais de transports de matériaux et les nuisances associées (bruit, pollution de l'air en CO₂).

Chaque année, 30 à 40 millions de m³ de matériaux d'excavation (de loin le plus gros volume de déchets) sont produits en Suisse. La plus grande partie est transportée par camions vers des gravières et carrières alors qu'ils pourraient être utilisés sur d'autres chantiers plus proches. On estime à 200 000 tonnes par an l'émission en CO₂ due à ce trafic.

La mise en ligne de la bourse a été accélérée par la construction de la route transchablaisienne H144 entre Rennaz et Les Evouettes, qui nécessite quantités de remblais et se veut exemplaire du point de vue du développement durable. La plateforme électronique pourra être mutualisée avec d'autres cantons ou régions intéressés.

Audits informatiques: de l'OSIC à l'ASSIT

Dans le cadre de la réorganisation de la sécurité informatique, le Conseil d'Etat a décidé de dissoudre l'Office de la sécurité informatique cantonale (OSIC). Au 1^{er} janvier 2010, les tâches spécifiques d'audit jusqu'alors réalisées par cet office seront confiées à l'organe Auditeur de la sécurité des systèmes d'information et de télécommunication (ASSIT), placé sous la responsabilité de Philippe Christe, actuel chef de l'OSIC. Cette structure occupera deux personnes et sera administrativement rattachée à la Chancellerie. Les tâches auxiliaires exercées par l'OSIC seront reprises par la DSI, qui bénéficiera des compétences des quatre autres collaborateurs de l'OSIC.

En neuf ans d'activités, l'OSIC a notamment conçu et fait mettre en œuvre d'importantes mesures de sécurité (portail d'entreprise, distribution des patches de sécurité, détection d'intrusions...) Depuis la réorganisation informatique de 2005, cet office a émis une cinquantaine de rapports d'anomalies et une quarantaine d'audits, et effectué une vingtaine de contrôles personnels.

Votation cantonale: la recommandation des autorités est celle du Grand Conseil

La brochure explicative pour la votation du 29 novembre (Préavis cantonal sur l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg) indique que le Grand Conseil, à la suite d'un vote intervenu dans sa séance du 8 septembre 2009, recommande au peuple vaudois de voter NON. La même brochure rappelle par ailleurs que le Conseil d'Etat avait proposé au Grand Conseil de formuler une recommandation positive.

La Chancellerie d'Etat saisit cette occasion pour apporter d'une manière générale une précision concernant la portée de l'article 24 alinéa 2 de la loi sur l'exercice des droits politiques, à teneur duquel la brochure explicative contient le résultat du vote du Grand Conseil, un avis et une recommandation de vote des autorités. Il découle de cette disposition que l'avis et la recommandation de vote des autorités cantonales sont déterminés par le vote du Grand Conseil.

Pas d'indexation des salaires en 2010

Le Conseil d'Etat renonce à indexer les salaires 2010 à la baisse, malgré une chute de 0,8% de l'indice des prix à la consommation.

Selon la loi sur le personnel, «le Conseil d'Etat adapte l'échelle des salaires au coût de la vie le 1^{er} janvier de chaque année sur la base de l'indice des prix à la consommation du mois d'octobre de l'année écoulée».

L'indice des prix à la consommation a baissé de 0,8% d'octobre 2008 à octobre 2009.

Face au caractère exceptionnel de ce recul, le Conseil d'Etat a décidé de ne pas adapter à la baisse l'échelle des salaires pour 2010. Cette décision de maintenir à leur niveau actuel les salaires de la fonction publique s'inscrit dans la politique anticyclique du Conseil d'Etat. Elle favorise le pouvoir d'achat dans un contexte de baisse généralisée des prix. Le Conseil d'Etat renonce ainsi à une économie potentielle de 27 millions de francs en 2010.

Pour la suite, l'exposé des motifs du projet de budget 2010 précise ceci: «En fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ces prochaines années,

le Conseil d'Etat pourrait examiner la possibilité de ne pas adapter ou d'adapter partiellement l'échelle des salaires dans le cadre d'une prochaine indexation».

DECFO-SYSREM: accord sur la commission de recours

La Commission paritaire introduite dans le cadre de la nouvelle politique salariale de l'Etat pourra entamer prochainement le traitement des quelque 1750 recours individuels qui relèvent de sa compétence. La Délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines et les trois syndicats et associations du personnel sont parvenus à un accord sur le mode de représentation de cette commission.

Selon l'accord conclu, la commission se composera de trois représentants du per-

sonnel désignés par les trois associations et syndicats et reconnus, de trois représentants de l'Etat employeur et d'un président (ou d'une présidente) extérieur à l'administration, désigné par les six membres. Ainsi, elle comptera sept membres mais siègera à trois par souci d'efficacité.

Dès que le Grand Conseil aura adopté le décret et que l'ensemble des représentants seront désignés, la Commission de recours pourra entamer ses travaux.



La Gazette
JOURNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Éditeur: État de Vaud. Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud. Rédaction: Joël Christin, Luc Jaccard, Cinzia Pfeiffer. Impression: Presses centrales Lausanne.
Correspondance à adresser à La Gazette, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.
Téléphone: 021 316 05 15 - Fax: 021 316 40 52 - E-mail: info.gazette@vd.ch

Simplification

Du souffle pour le service public

La démarche de simplification administrative lancée cet automne a un animateur, Philippe Anhorn, désigné par le Conseil d'Etat. Il explique ici les objectifs de son mandat.



Ceux qui connaissent l'administration cantonale se souviennent des diverses opérations d'économies conduites dès les années 90. Il a même fallu une fois

rouvrir le budget en cours d'exercice pour raboter quelques millions...

La démarche de simplification de l'administration dont le Conseil d'Etat vient d'annoncer le lancement n'est pas exactement du même acabit. Il s'agit d'une démarche subsidiaire à la planification financière. Ainsi, le Gouvernement prévoit que les dépenses de l'Etat se réduiront durablement de 70 millions de francs par an dès 2011. L'année prochaine toutefois, les économies que les services pourront obtenir grâce à des mesures de simplification leur resteront acquises. Ils pourront en faire usage pour absorber (sans crédit supplémentaire) une croissance des besoins non couverte par la dotation budgétaire, pour réaliser des actions du programme de législation, ou encore pour financer des développements informatiques afin de développer l'administration en ligne.

Maîtriser la croissance des charges

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat ne devraient pas s'inquiéter du lancement de cette démarche. Le montant de 70 millions de francs équivaut à moins de 1% des dépenses inscrites au budget. Or ce budget aura encore tendance à croître au cours des prochaines années, notamment dans les domaines de la santé, du social ou encore de la formation, ne serait-ce que pour suivre l'augmentation de la population.

Dans ces conditions, l'effet attendu de la démarche de simplification consiste à réduire l'augmentation des dépenses, avant de voir s'il y a lieu de réduire les dépenses tout court. L'enjeu est de faire en sorte que l'appareil étatique ne grandisse pas simplement – pour ne pas dire bêtement – dans des proportions identiques à celles de l'augmentation de la population et des attentes de celle-ci.



Une image positive du service public

L'administration cantonale s'est déjà fortement modernisée ces dernières années. De nombreux services sont désormais loin de l'idée caricaturale qu'une partie de l'opinion se fait encore du service public. La démarche de simplification sera l'occasion de mettre en valeur dans une vision d'ensemble ce qui a été déjà accompli. Elle permettra aussi de recenser les idées de simplification qui existent dans beaucoup de services et d'analyser les raisons pour lesquelles il n'a pas encore été possible de les réaliser. Les représentants des usagers et des entreprises seront associés à ces réflexions.

Un accent particulier sera porté au développement de la cyberadministration qui correspond à une attente forte de la population et qui peut être considérée comme une finalité. L'accès par Internet aux prestations de l'administration exige en effet que les processus aient été simplifiés avant d'être informatisés.

Redonner du tonus aux services amaigris

Les démarches d'économies ont permis de rendre le service public vaudois plus léger. Cependant, les services n'ont guère profité des deux opérations DEFI pour remettre en question leurs missions. Le résultat (spectaculaire d'ailleurs, avec 120 millions d'économies pérennes au total) a été atteint surtout grâce à des gains de productivité (et quelques émoluments revus à la hausse). Le volume d'activités s'est pourtant maintenu lorsqu'il n'a pas augmenté. Certains services en sont sortis affaiblis. Un pic soudain d'activité ou l'absence prolongée d'un membre du personnel peut les mettre dans un grand embarras. La démarche de simplification devrait être l'occasion de retrouver le souffle et le tonus nécessaires, tout en améliorant la qualité et la disponibilité des prestations.

Philippe Anhorn

Contact: philippe.anhorn@vd.ch



Gestion des fichiers et espaces de stockage

Quand les serveurs font payer l'additi

*Cent francs pour un disque dur permettant de stocker musique, photos et vidéos, l'archivage sem...
Il n'en est pas de même à l'Etat, qui gère des données sensibles et doit les sécuriser. Le ménage s'in*

«**V**otre espace disque arrive à saturation. Merci de faire de l'ordre dans vos fichiers pour libérer de l'espace». Ce message, plusieurs personnes travaillant dans des services producteurs de gros documents informatiques l'ont déjà reçu. Le Centre d'exploitation informatique (CEI) de l'Etat doit parfois tirer la sonnette d'alarme face aux documents qui s'accumulent. Un serveur surchargé augmente les risques de pannes et peut rendre momentanément impossible l'enregistrement du travail de plusieurs dizaines de collaborateurs. Ou même provoquer des blocages dans l'application qui utilise cet espace de stockage.

Si les fichiers Word ou Excel ne pèsent pas très lourd en terme d'espace sur les disques informatiques, il en va autrement des images, des plans, des présentations au format Powerpoint ou des documents en papier que l'on scanne de plus en plus couramment pour les transformer en fichiers aux formats PDF ou JPEG.

Hubert Bentele, chef de projet au Centre d'exploitation informatique (CEI), constate l'augmentation de ces fichiers images, qui va de pair avec la généralisation d'outils pratiques et performants pour les créer. «Nous avons mesuré entre 30% et 40% d'augmentation



Hubert Bentele, chef de projet au Centre d'exploitation informatique (CEI).

annuelle de l'utilisation de l'espace de stockage. Actuellement, les quelque 50 millions de fichiers bureautiques de l'administration cantonale pèse près de sept Teraoctets partagés (soit environ 7000 Gigaoctets ou 4 milliards de pages A4 de 2000 caractères!). Or ils doivent être accessibles en tout temps. Leur stockage répond à un cahier des charges très

exigeant qui assure la pérennité de données parfois vitales, souvent confidentielles et non négligeables en temps de travail. «Le coût de cette sécurité et de ce niveau d'accessibilité qui implique des répliquions fréquentes se paie et n'a rien à voir avec le coût d'un disque dur acheté par un particulier dans le commerce. De même un PC coûte moins cher pour un

Mots d'utilisateurs

«Oui, nous utilisons de gros fichiers», reconnaît **Julien Niquille**, ingénieur au Service de la mobilité, qui travaille avec des cartes de réseaux de trains et de bus pouvant peser plusieurs dizaines de Mégaoctets. Parlant de ces fichiers de travail qui se déclinent en de multiples versions et des lourds documents illustrés transmis par des madataires externes, l'ingénieur poursuit: «Pour l'instant, nous versons ces fichiers sur le "P" (*ndr.* un serveur commun à plusieurs services au DINF). Nous avons obtenu un ou deux disques de stockage externes pour éviter les surcharges, mais chacun de ces disques est lié à un ordinateur. Du coup, retrouver les fichiers qui y sont stockés peut devenir difficile. D'autant plus que les clés de classement ne sont pas les mêmes pour tous les utilisateurs...»

Au Service des affaires culturelles (SERAC), **Nicolas Gyger**, adjoint, est bien conscient du problème de la gestion de l'espace disque. «On nous envoie parfois des messages assez clairs nous demandant de vider notre espace serveur "H" (*ndr.* un espace serveur personnel de faible capacité offrant en moyenne 100 à 200 Mo par collaborateur). J'en profite pour faire de l'ordre et je transfère des fichiers sur le serveur commun du SERAC. Nous n'utilisons guère de gros fichiers. Tous nos dossiers de demandes de subventions sont en papier, ce qui convient bien à l'archivage à long terme. Nous avons un plan d'archivage et une préposée dans le service qui est formée et nous dispense à l'occasion quelques trucs et bons conseils pour bien gérer nos documents.

ble aujourd'hui quasi gratuit.
mpose dans nos fichiers.

particulier que pour l'Etat, qui doit assurer un niveau élevé de maintenance», explique Hubert Bentele. Un disque dur bon marché peut en effet coûter moins de 10 centimes par an et par Gigaoctet pour son utilisateur. Sur un serveur de l'Etat doté de toute la sécurité nécessaire, ce prix atteint 53,55 francs par année et par Gigaoctet. Et ce coût semble au plancher, ayant déjà très fortement diminué ces dernières années.

Si cette différence de coût peut utilement faire réfléchir chacun à la façon de gérer ses fichiers informatiques, il faut cependant savoir que la liberté n'est pas totale. Un devoir de conservation des données s'applique aux services de l'Etat. Des plans de classement doivent être établis, ainsi qu'un calendrier de conservation élaboré en accord avec les Archives cantonales. Il n'y a pas de solution unique et la nécessité, l'utilité, la valeur, l'avantage et les coûts pèsent chacun dans la balance au moment de choisir entre les différentes formes de stockage. Et Hubert Bentele de rappeler qu'il existe, sur demande, à l'Etat, des serveurs «low cost», coûtant 20,60 francs par année et par Gigaoctets, dont le niveau de sécurité est amplement suffisant pour des fichiers non vitaux.

Joël Christin

Archivage: les bonnes pratiques

Il est parfois difficile d'évaluer l'utilité de la conservation d'un document informatique sur un serveur onéreux. Plusieurs critères entrent en jeu. Le document est-il exploité tous les jours? Combien de collègues doivent pouvoir en disposer? Quelles seraient les conséquences s'il devenait indisponible durant 48 heures suite à une panne? Et s'il était irrémédiablement détruit? Outre son utilité d'exploitation, le document a-t-il un autre intérêt ou une valeur historique?

S'agissant des documents aboutis, le directeur des Archives cantonales (ACV) Gilbert Coutaz rappelle que les services ont un devoir de conservation. Ils disposent d'outils à cet effet, tels le calendrier de conservation, en général basé sur le plan de classement et élaboré en commun par le service et les ACV. Les services ont aussi des préposés à la gestion des archives formés à cet effet.

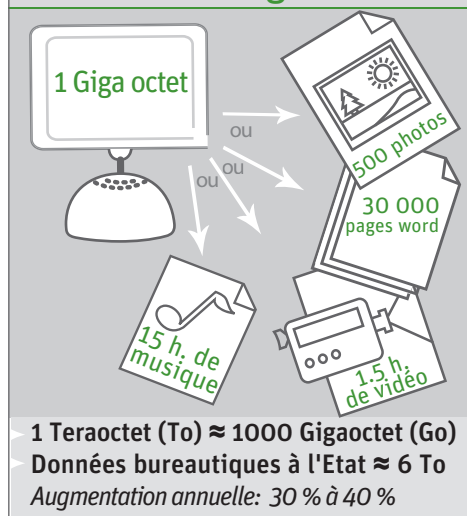
Selon les directives et règles à usage interne de l'Etat (DRUIDE), les documents informatiques sont soumis aux mêmes règles que les autres types de documents du point de vue de l'archivage. Il convient donc pour ceux-ci, comme pour les documents papier, de connaître le plan de classement de son service et, pour tous les types de documents qui n'y figurent pas et qui laissent un doute, de s'adresser au préposé à la conservation dans le service.

> Liste des préposés à la conservation et autres renseignements sur le classement et l'archivage: www.vd.ch > intranet > thèmes > Intranet métiers > Archives cantonales > Directives et formulaires.

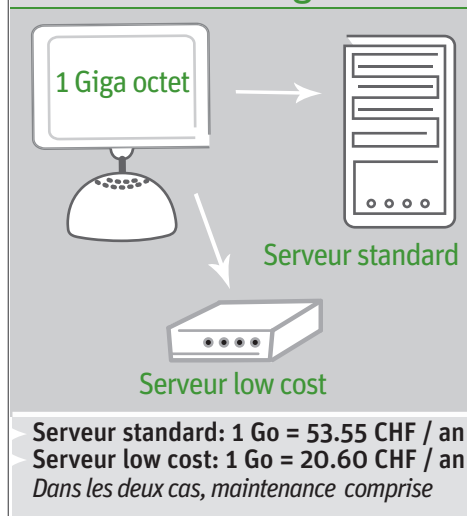
Des serveurs toujours plus près des services

Sur le plan des serveurs, les collaborateurs de l'Etat ne sont pas tous logés à la même enseigne. À l'image des gros locatifs et des maisons familiales dans l'immobilier, un serveur de l'Etat peut être dédié à l'ensemble d'un département ou à un seul service. Avec les avantages et les inconvénients que cela suppose en terme de responsabilité de voisinage. Dans certains départements, un service gourmand en espace de stockage peut manger l'espace de ses voisins. Mais selon Hubert Bentele, la tendance est à offrir des espaces dédiés aux services qui peuvent ainsi mieux le gérer et ne font pas courir de risque aux autres.

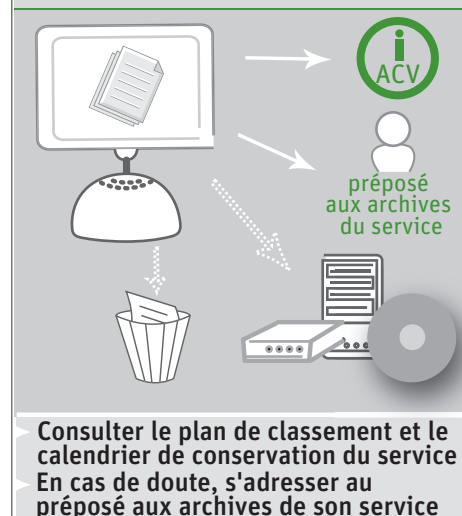
Poids d'un Giga



Coût de stockage



Archiver ses documents



Passage de témoin réussi

Début août, le contrôle opérationnel de l'informatique cantonale a été repris par la DSI. Retour sur cette transition restée imperceptible pour les utilisateurs.

Des compétences, beaucoup d'esprit d'entreprise: ce sont, en résumé, les facteurs qui ont permis au nouveau Centre d'exploitation informatique (CEI) de reprendre avec rapidité et efficacité les prestations que se partageaient, jusqu'à vendredi 31 juillet, la société bernoise Bedag et la DSI elle-même. Lundi 3 août, les utilisateurs qui ont composé le 6 26 60 — numéro du Helpdesk — ont été mis en communication avec l'un ou l'autre des 15 opérateurs et opératrices du CEI, dont deux seulement sont des transfuges du centre d'appel de Bedag. Les nouveaux venus, engagés par le nouvel office de la DSI, ont eu trois mois pour se former à la complexité de l'informatique cantonale, pour être efficace au jour de décrocher le téléphone. Mais la création de ce nouveau central n'est qu'un exemple de l'important travail accompli auparavant.

Pour ce passage de témoin du 1^{er} août 2009, il s'agissait d'assurer le même niveau de service pour les utilisateurs, et une transition transparente. Pari tenu: « Personne n'a rien senti », se réjouit Denys Papeil — qui, à 40 ans, pilote cette unité stratégique. Non seulement

la prestation est restée égale aux mois précédents, mais le CEI note une amélioration sur la résolution de certains cas graves.

Une fois l'infrastructure (réseau et machines) opérationnelle dans l'immeuble d'Ecublens où se trouve le QG du centre, des spécialistes de chaque domaine technique sont venus, de Bedag, vérifier que tout serait fonctionnel le 3 août. Parallèlement, une « opération big-bang » était en cours au SPEV, où s'élaboraient les contrats de travail: l'Etat a en effet repris 96 des 115 équivalents temps plein engagés par l'ancien partenaire. Les cahiers des charges du personnel du CEI doivent maintenant être finalisés.

De l'héritage à la consolidation

Après avoir franchi ce cap d'août avec une structure héritée, le CEI doit maintenant se transformer pour répondre aux recommandations concluant différents audits. Un programme de deux ans et demi a été établi, avec pour triple objectif la satisfaction des utilisateurs, la maîtrise de la prestation et l'anticipation. Il prévoit entre autre un nouvel outil de gestion des incidents, qui permettra



Denys Papeil, chef du nouveau Centre d'exploitation informatique (CEI).

de suivre, sur intranet par exemple, le traitement des cas et des demandes. Certaines prestations répétitives seront mises à terme en libre-service, telle la possibilité de générer soi-même un nouveau mot de passe (nous sommes nombreux à l'oublier en rentrant de vacances...) Le CEI compte aussi intensifier sa communication, en instaurant des rencontres régulières avec les équipes de projets métiers de la DSI. Au chapitre de la stratégie, le remplacement des systèmes de stockage des données et de sauvegarde, et le choix de futurs datacenters (sites hébergeant les machines) sont dans le pipeline; car le contrat qui lie toujours l'Etat à Bedag se termine en juillet 2011. Les principaux serveurs ainsi que le mainframe — qu'il est question d'abandonner à terme pour d'autres solutions moins onéreuses — sont toujours hébergés à Berne. Le CEI envisage ici un partenariat avec d'autres entités publiques. Enfin, on réfléchit à accroître la mise en place du WiFi, à l'heure où l'on travaille toujours plus avec des ordinateurs portables et autres Blackberry.

Loin d'être exhaustive, cette liste génère, au sein de la nouvelle équipe, une ambiance excitante, une motivation égale à la somme de projets. « Travailler sur autant de fronts est assez rare. Cela suscite des convoitises », constate Denys Papeil. « Les fournisseurs nous courtisent et des entreprises tentent de débaucher nos spécialistes! » La nouvelle unité a donc résolument le vent en poupe.

Luc Jaccard



Les nouveaux opérateurs et opératrices du Helpdesk ont eu deux à trois mois pour se former.

À vendre

Jeu de bataille navale, électro-
nique, comme neuf, pour 1 ou 2
joueurs, dès 6 ans, 52 x 30 x 8
cm. CHF 20.- Envoi par poste (frais
d'envoi CHF 8.-). Tél : 021 803 69
64 (heures de repas)

Xylophone, comme neuf, avec par-
titions, 76 x 40 x 7 cm. CHF 45.-.
Envoi par poste (frais d'envoi CHF
8.-). Tél : 021 803 69 64 (heures de
repas)

Domino express, avec le véhicule
poseur, très complet, carton de 30
x 50 x 15 cm. CHF 25.-. Envoi par
poste (frais d'envoi CHF 8.-). Tél :
021 803 69 64 (heures de repas)

La Salamandre, revue des curieux
de nature, du N°73 avril-mai 2006
au N° 90 février-mars 2009, soit
16 numéros. CHF 32.-. Envoi par
poste (frais d'envoi CHF 8.-). Tél :
021 803 69 64 (heures de repas)

La petite Salamandre, revue d'éveil
à la nature, du N° 27 avril-mai 2003
au N° 45 avril-mai 2006, soit 18
numéros. CHF 36.-. Envoi par poste
(frais d'envoi CHF 8.-). Tél : 021
803 69 64 (heures de repas)

Chambre bébé, hêtre, lit 140 x 70
transformable en junior (y c matelas
et literie), armoire 3 portes, table à
langer. Achetée fr. 1'500.- cédée fr.
500.-. Possibilité d'avoir des photos
par mail. dominique.schneebeli@
hispeed.ch ou 079 409 57 53

FILMS. Revue suisse de cinéma.
Pour cinéophile collection presque
complète de cette revue sur le
cinéma international aujourd'hui
disparue. 38 numéros 1999-2003
(manquent n°1,2,3 1999). En 1 lot :
90.- pacoproduct@hotmail.com

Abstract. Magazine de design. Les
9 premiers numéros (2001-2003)
de la revue de design émanation
de l'Abstract club de Lausanne. En
1 lot: 25.- pacoproduct@hotmail.com

Serpent boa mexicana, superbe
femelle 2 1/2 ans. De particulier.
Prix à discuter. 078 722 83 99

Deux billets Genève-Lisbonne.
Easyjet. Départ Genève 30.12.09,
11h45, arr. Lisbonne 13h15. Retour:
03.01.10, 09h05, arr. Genève
12h30. Assurance voyage pour 2
personnes, 2 bagages en soute par
vol. 900.- (à discuter). 079 247 12
05 ou helo1703@gmail.com

Machine à sushis, facilite la réa-
lisation des makis, hosomakis,
futomakis, californian rolls et
autres préparations culinaires de
même forme tels les rouleaux de
printemps, nems, omellettes rou-
lées, etc. Médaille d'or au salon
des inventions de Genève 2007.
Une idée pour un cadeau de Noël
original. 021 316 70 61

Deux héliogravures de Anker, si-
gnatures, cadre et verre d'époque
(«Le paiement de l'impôt» et «Une
école du bon vieux temps») 300.-/
tableau - à discuter. 021 624 95 24
ou 079 449 40 44

Jeu de 4 roues d'hiver, pneus Vre-
destein Snowtrac sur jantes acier
noir, 175/70 R14 84T, utilisées une
demi-saison. Région Lausannoise.
200.- 078 768 10 51

Quatre pneus d'hiver (état neuf) sur
jantes en acier originales Honda.
205/70/R15. 450.- 021 964 57 14

Véhicules

Opel Corsa CDX (toutes options),
1998, 1.4l 16V, 116'000 km, 5
portes, climat., dir. assistée, au-
toradio/CD, vitres AV élec., rétro-
élec. chauffants. Services suivis
(carnet de service), 4 jantes alu +
4 jantes hiver, bon état, prochaine
expertise février 2010. 3'900.-.
021 801 18 53 (le soir)

Volvo V50 2.0D Momentum Stoc-
kholm, 2007, anthracite. 83'000km.
Intérieur T-Tec gris foncé, kit styling
extérieur, jantes alu 18". Etat im-
peccable, non accidentée, non-fu-
meur. Avec 4 pneus hiver sur jantes.
Service compris jusqu'à 100'000
km. 27'000.- 079 561 09 78

VW Touareg 2.5 TDI (tout terrain),
noir métal. 2005, 90'000km,
exp. 09. 09. Boîte autom., phares
Bi-Xénon, lave-phares, dispositif
d'attelage, toit ouvrant vitré élec.,
contrôle de distance pour station-
nement, syst. de navigation par
radio, dispos. mains libres. Pneus
été + hiver sur jantes. Intérieur
cuir nappa, sièges AV chauffants.
37'000.- 021 964 57 14

Logement

À sous-louer à Lausanne, 02 –
08.2010 (6 ou 7 mois), grand 2,5p.
(55m²) entièrement meublé, tout
compris (charges, câble, internet)
5 min. à pied du CHUV, 10min. du
centre. 1350.- 078 913 42 07

À échanger, pour le printemps
2010, maison indiv. à Prilly (6p.,
1 salle de bain, 1 WC/douche,
pergola, jardin, act. 3000.- garage
et ch. comprises selon conso.),
contre app. 4 ou 5 p. à Lausanne,
centre-ville ou sous-gare, mini-
mum 3 ch. à coucher, 2 salles de
bain, un balcon/terrasse, avec
dégagement/vue. Max. 2500.- ch.
et garage ou parc compris. 021
625 73 74 (soir, semaine).\$

Recherchons à louer à Lausanne,
4– 5 p. pour été 2010 (suite à un
changement de propriétaire, nous
avons reçu notre congé). Toute
proposition bienvenue! 021 624
95 24 ou 079 449 40 44

Dame cherche à louer apparte-
ment de 3 pièces ou davantage,
idéalement situé dans les hauts de
Lausanne (environs de La Sallaz,
Vennes, Boissonnet, Isabelle-de-
Montolieu,...), dès décembre ou
janvier. Loyer maximum 1500.-.
Merci de vos propositions. 076
263 87 08.

Cherche appartement à Lausanne,
si possible centré, de 2,5 à 4 p.
(idéalement 3,5). Cadre céliba-
taire, non fumeur, sans animaux
et tranquille. 079 688 17 55

À vendre, duplex 4,5 p., sur la
commune de Lausanne, amont
Route d'Oron, chemin de la Gran-
gette. Résidence intégrée dans
magnifique parc de 8438 m², avec
nombreux arbres centenaires pro-
tégés. Situation privilégiée, accès
rapide à Chailly et centre ville.
Ecoles, garderies et commerces à
proximité. Quartier tranquille. Ré-
sidence composée de 33 logements
en habitat groupé distribués en
duplex de 4 1/2 pièces de 120 m²
avec jardin privatif et place de parc.
Fr 780'000.-. Tél: 078 653 45 85.

A vendre, au Mont-sur-Lausanne,
rte des Martines 101, villa indiv.
de 7 p. à rafraîchir. Terrain env.
1000 m² avec piscine. Construc-
tion 1970. Proche commodités
et autoroute. 1'280'000.- Ren-
seignements pour personnes sé-
rieuses: stephanie.stolz@unil.ch.

A vendre, à Grancy (Cossonay),
4.5p., 100 m², jardin 200m². 3 ch.
orientées est, bain-WC, douche-WC,
salon avec poêle, cuisine ouverte sur
terrasse ouest. Maison de 8 app. en
PPE, 1986. Très bon état. Idéale-
ment situé, école, place de jeu et
arrêt car postal. A 10 min. de Morges
et 15 min. de l'ouest lausannois.
590'000.- 078 610 60 18 (17h-21h)

Cherche à acheter, maison, ferme
ou chalet de 4 pièces minimum, de
préférence dans le district d'Oron-
la-Ville ou max 20min de Lausanne.
Peu importe si quelques travaux
mais doit être habitable en l'état.
Etudions toute propositions prix
d'achat max 600'000.-. 079 564
80 22 ou 021 90 68 57 (répondeur).

Vacances

St-Luc (VS), à louer grand chalet
moderne, 8 lits, 2 salles d'eau,
équipement complet, grande
terrasse, proche funiculaire Ti-
gnousa. Déjà occupé du 26 dé-
cembre 2009 au 3 janvier 2010
et du 13 février au 6 mars 2010.
E-mail pfister-curchod@bluewin.
ch ou tél. 021 729 87 84 ou 079
282 52 11

Crans-Montana, rue Combaz 20,
appartement à louer, près du
centre, 1 chambre avec lit double,

1 chambre avec lits superposés,
salle de bain, coin salle à manger
et salon avec TV et DVD, 1 place de
parc extérieure. Prix selon saison,
photos. rebecca.dufour@vd.ch ou
dufour.rebecca@gmail.com.

Haute-Nendaz, 3 p. 6 pers. 68 m²
du 23 au 30 janvier: 900.- Duplex,
séjour avec divan-lit pour 2 pers.,
cheminée, TV, téléphone, internet,
cuisine avec lave-vaisselle et
micro-ondes, 1 WC séparé, balcon
sud-est, 2 ch. à 2 lits, 2 salles de
bain. Centre du village, 300m des
télécabines, navette au pied de
l'immeuble. 079 386 44 79 ou 078
715 14 61.

Haute-Nendaz, 2 p. 4 pers., 60 m²
du 13 au 20 mars: 680.- Séjour
avec divan-lit pour 2 pers., chemi-
née, TV, téléphone, internet, cui-
sine, lave-vaisselle, micro-ondes,
1 ch. à 2 lits, 2 salles de bain, 1
grand balcon nord-ouest. Centre
du village, 300m des télécabines,
navette au pied de l'immeuble.
079 386 44 79 ou 078 715 14 61.

Sud de la France, à louer maison-
villa avec piscine intérieure, 6-7
personnes, village viticole, calme,
sécurité, canal du Midi 5 min., Car-
cassonne, plages 40 km Narbonne,
Gruissan, animaux acceptés. Ski
dans les Pyrénées. Libre dès no-
vembre, Noel-Nouvel An 700.-/
semaine et en été 1400.-. Photos
et renseignements : 021 652 45 19.

Ile de Madère, app. haut de gamme
4 pers. piscine, vue mer, tranqui-
lité. 30 min. de Funchal, clim.,
luxueux. 2 ch. à coucher, 2 salles de
bain, baignoire à remous. Nature,
randonnée et golf, plage de sable à
3 min. de route. WiFi. Prix selon sai-
son, rabais pour lecteurs Gazette.
Linge maison et plage inclus. www.
lahomeira.eu ou 079 213 93 56

Divers

À donner, Encyclopédie de la mu-
sique (3 tomes), Paris, Fasquelle,
1958. 021 544 71 33.

Musique, quartet vocal féminin de
gospel cherche soprano. Requis:
sens du swing, bonne pronon-
ciation de l'anglais, aptitude à
chanter en soliste. www.evening-
sisters.com. 021 701 34 31 (soir).

Musique, chœur gospel lau-
sannois cherche basses pour sa
reentrée de janvier 2010. www.
madrjazz.ch et 079 474 28 46.

Vous aimez le volley? Rejoignez-
nous chaque jeudi dès 18h15 à la
salle de gym du Collège de Pier-
refleur (Lausanne, ch. du Boisy).
Equipe mixte de tous âges, nous
jouons pour nous détendre, nous
amuser et nous faire plaisir. 079
236 00 10.

Peau neuve pour le Musée de zoologie

La rénovation des locaux et installations techniques du musée concorde avec l'ouverture de l'exposition sur Darwin.

Ça y est, l'exposition *Oh my God! Darwin et l'évolution* est ouverte au Musée cantonal de zoologie. Et les parois installées au cinquième étage du palais de Rumine pour protéger le chantier sont tombées, dévoilant, en même temps que les théories du célèbre naturaliste anglais, la mue des espaces du musée et de l'atrium du palais.

Entre les travaux liés à la mise en place de l'exposition et la rénovation des installations techniques du musée, ce sont deux chantiers qui se sont côtoyés dans le même lieu durant plusieurs mois. Et qui donnent l'impression de s'être adaptés l'un à l'autre.

Origine des espèces à la BCU

En phase avec l'exposition *Oh my God! Darwin et l'évolution*, la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) propose trois soirées consacrées à Charles Darwin, du 24 au 26 novembre, à 19h00, au Palais de Rumine à Lausanne. Au programme: interprétations et considérations philosophiques autour de l'Origine des espèces (24/11 et 25/11), et autobiographie de Darwin, avec Olivier Glaizot, commissaire de l'exposition *Oh my God!*, Christophe Calame, philosophe, et les comédiens de la Cie Angledange- Andrea Novicov.

• Renseignements: www.unil.ch/bcu

De la rénovation des locaux et installations techniques du Musée de zoologie, le public aura déjà pu voir, s'il a trouvé le temps d'y prêter attention durant le vernissage de l'exposition, la nouvelle salle dans l'aile nord du 5^e étage du Palais de Rumine. Désencombrée des petits espaces et dépôts qui s'y étaient créés au fil du temps, elle s'ouvre désormais aux expositions temporaires. En l'occurrence et durant une année, un espace ludique autour des théories de Darwin. Restaurée, la grande verrière illumine les lieux.

Clarté et fonctionnalité

«L'aile nord-ouest était occupée par un amalgame de petits locaux, ateliers, bureaux et dépôts inadaptés», explique Jean-Christophe Châtillon, chef de projet, architecte au SIPAL qui a supervisé ce chantier dirigé par le bureau d'architecture dar e3 à Lausanne. «Des collections, de papillons par exemple, étaient entreposées dans une annexe accolée ax murs de la cour intérieure». Des conditions incompatibles avec une conservation à long terme. Désormais des espaces clairs, fonctionnels, dotés de frigos et compactus propres à entreposer les collections, notamment celle conservée dans l'alcool, rendent leur conformité à ces locaux, comme le demandait l'exposé des motifs et projet de décret voté en janvier 2007 par le Grand Conseil.

Les travaux se poursuivront l'année prochaine dans l'aile sud du Palais de Rumine.

Joël Christin



Nouvel espace pour les expositions temporaires dans l'aile nord de Palais, au cinquième étage.



Des compactus permettent de rationaliser le stockage des collections du Musée de zoologie.



L'atrium et la passerelle situés au 5e étage du palais de Rumine voient défiler quelque 500 000 personnes chaque année

Grands projets



Future place nord de la gare de Renens avec tram.

Halte RER de Prilly-Malley, route RC1, gare de Renens,... le Canton participe à de nombreux grands projets dans le cadre du PALM et dans l'Ouest lausannois.

• **Marché du SDOL, Polydôme de l'EPFL, samedi 14 novembre, 9h-13h.** www.ouest-lausannois.ch

CEPV

Le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV) ouvre ses portes au public. Au programme: céramique, expographie photographique et décoration.

• **CEPV, av. Nestlé 1, Vevey, samedi 14 novembre, de 10h à 17h.** www.cepv.ch



Crises monétaires



Allemagne, République de Weimar, Berlin, 1923.

De l'Antiquité à nos jours, les crises se sont succédé et ont affecté la vie quotidienne.

• **Les crises monétaires d'hier à aujourd'hui: une histoire à répétition.** Collections monétaires, Palais de Rumine. Jusqu'au 7 janvier 2010.